



Guide pratique

Conception de démarches participatives
Programme de Mise en Valeur Intégrée



Table des matières

Préambule	3
Définitions	4
Échelle de la participation du public à un projet d'aménagement	5
Étapes d'un processus participatif	8
1. Fixer des objectifs clairs – Démarrer	9
2. Comprendre	9
3. Explorer	11
4. Décider	12
5. Agir	13
6. Inaugurer	14
Exemples types de projets réalisés dans le cadre du PMVI	16
Projet 1 – Place du Village Dionis-Chaput	16
Projet 2 – Le Quartier du citoyen	18
Préparation à la démarche et astuces de communication, d'inclusion et de mobilisation	21

Préambule

Ce guide a été créé pour servir d'outil de référence et aiguiller les organismes admissibles qui conçoivent et mènent à bien des processus participatifs dans le cadre d'initiatives soutenues financièrement par le Programme de mise en valeur intégrée (PMVI) d'Hydro-Québec.

Il définit dans un premier temps les degrés de participation et les éléments facilitant l'intégration optimale des parties prenantes lors de l'implantation d'initiatives soutenues par le PMVI.

Il met également en lumière les succès et les défis vécus par des organismes parties prenantes au fil des années et explicite leur expérience de manière constructive.

Il contient enfin de l'information utile pour aider les organismes admissibles à relever les défis de la mobilisation, de la communication et de l'inclusion.

Bonne lecture !

Définitions

1 *Participation du public*
Engagement de personnes dans des dispositifs formels régis par des règles clairement établies et ayant pour but l'atteinte d'un objectif formulé explicitement. Ces dispositifs peuvent être des structures ou des processus, permanents ou ponctuels¹.

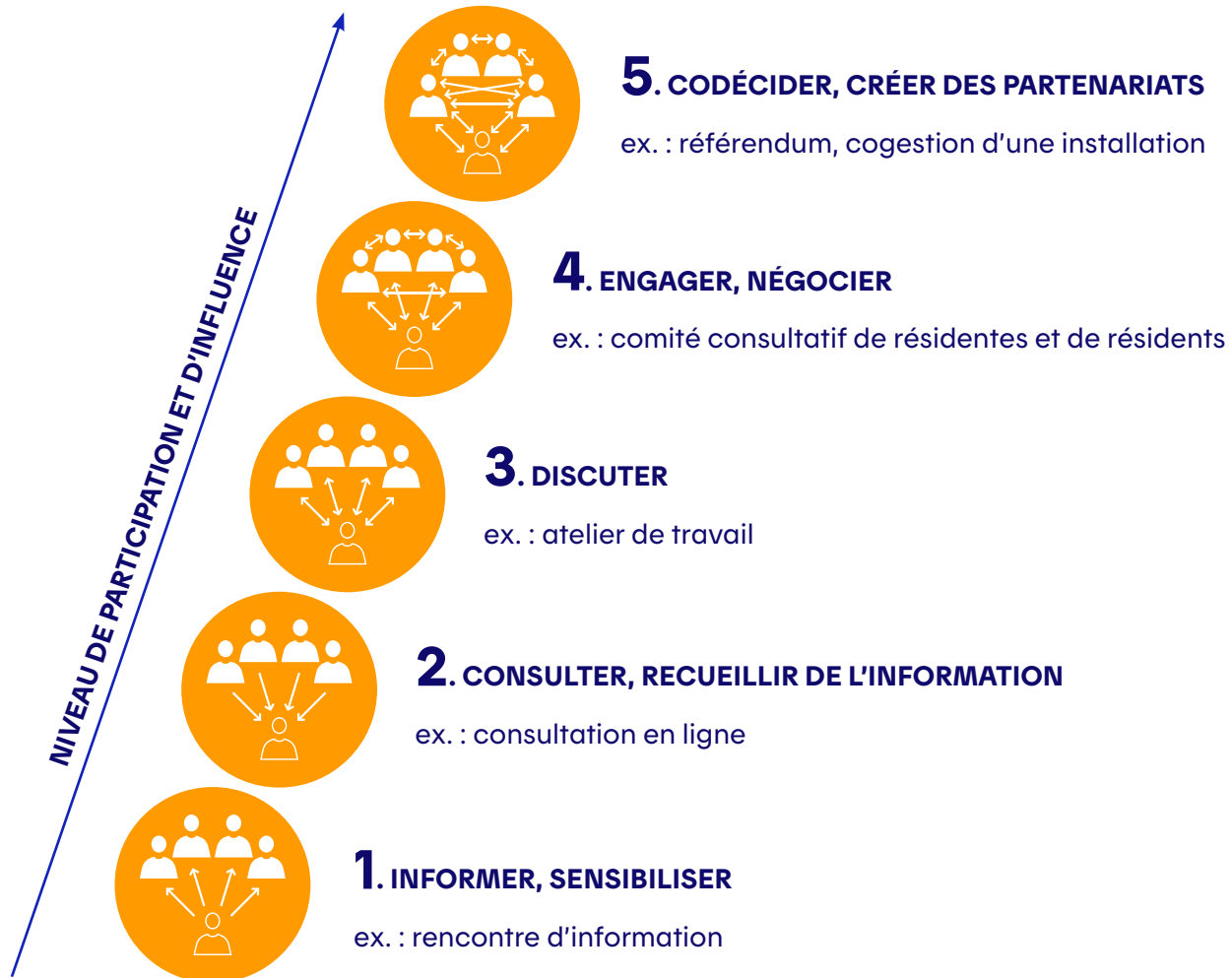
2 *Processus participatif*
Démarche de planification ou d'aménagement de l'environnement bâti qui implique un partage et parfois un transfert de responsabilités vers les résidents et résidentes, qu'ils soient mobilisés spontanément ou sollicités par les responsables de la démarche².

1 Définition inspirée par la définition de « participation publique » de l'Institut du Nouveau Monde, <https://inm.qc.ca/participer/#Participation> [en ligne]

2 Centre d'écologie urbaine de Montréal. *L'urbanisme participatif – Aménager la ville avec et pour ses citoyens*. 2015.

Échelle de la participation du public à un projet d'aménagement

Échelle de la participation



La participation du public n'est pas une « recette » appliquée à un projet pour donner des résultats concertés, et relève plutôt d'un processus constitué d'une multitude de facteurs et de variables. Pour que l'intégration de la population ciblée à une démarche d'aménagement soit mieux comprise, diverses échelles décrivant les différentes amplitudes de participation ont été élaborées. Ces barèmes classent les processus selon le degré de pouvoir obtenu par les participants et participantes lors du processus.

L'échelle de participation¹, présentée ci-dessus et adaptée par le Centre d'écologie urbaine de Montréal, illustre les différentes manières d'interagir avec la population. Ses paliers représentent l'intensité de la démarche de participation, soit le degré de l'influence exercée par les participants et participantes (un palier plus bas représente une influence faible, un palier plus élevé représente une influence plus grande).

¹ Arnstein, 1969.

1 Informer, sensibiliser : À la base de cette hiérarchisation, les actions d'information et de sensibilisation sont unidirectionnelles, les responsables présentant aux parties prenantes un projet donné, sans réel potentiel d'échange.

Exemples : séance d'information, distribution d'un dépliant, envoi d'un courriel, capsule explicative, facilitation graphique

2 Consulter et recueillir de l'information : Également unidirectionnelle, mais cette fois de la population vers les responsables du projet, la consultation permet aux responsables de recueillir l'avis de la population sur des enjeux précis, sans pour autant établir d'interactions.

Exemples : consultation en ligne, boîte à suggestions, formulaire d'idées, questionnaire en ligne, kiosque de recueil d'idées

3 Discuter : La discussion consolide légèrement le pouvoir d'influence de la population, puisque les points de vue, les idées et les opinions peuvent être examinés dans le cadre d'un dialogue.

Exemples : atelier de travail, groupe témoin ou groupe de discussion (focus group)

4 Engager, négocier : Le niveau suivant de l'échelle correspond à l'échange, non seulement entre la population et les responsables, mais également entre tous les protagonistes, ce qui favorise la culture de l'intelligence collective.

Exemples : comité de pilotage, atelier de cocréation

5 Codécider, cogestion : La population acquiert une capacité optimale pour agir sur son milieu lorsque le processus participatif est coconstruit avec elle, que les décisions sont prises collectivement ou encore que la gestion du projet est partagée.

Exemples : comité de pilotage, entente de cogestion

SYNCHRONISATION OPTIMALE DE LA PARTICIPATION

Tous les processus n'ont pas à viser la codécision pour être légitimes. Avant de lancer un processus, il convient de réfléchir collectivement au niveau de pouvoir des personnes participantes et de choisir adéquatement aussi bien les activités à réaliser que leurs objectifs. Pour assurer l'engagement et la satisfaction des personnes participantes, il faut être clair en amont sur les attentes quant à leur contribution et à leur influence finale sur le projet. Il est recommandé de définir très tôt les objectifs de la démarche et de les communiquer clairement aux parties prenantes impliquées. Concrètement, il est recommandé de préciser à la population interpellée les projets qui ne feront que l'objet de discussions, ceux qui donneront lieu à une décision collective et ceux qui ne peuvent pas être modifiés.

Étapes d'un processus participatif

					
1. DÉMARRER	2. COMPRENDRE	3. EXPLORER	4. DÉCIDER	5. AGIR	6. INAUGURER
Établir un partenariat avec les acteurs locaux et définir le plan d'action.	Réaliser un portrait-diagnostic de l'utilisation de l'espace.	Définir les possibilités d'aménagement répondant aux besoins et aux enjeux.	Valider auprès des différents acteurs, les solutions élaborées par le personnel professionnel.	Implanter des aménagements et prendre des engagements.	Souligner les aménagements réalisés avec un événement mobilisateur.
<ul style="list-style-type: none">• Codéfinition d'une entente de partenariat• Cartographie des acteurs	<ul style="list-style-type: none">• Promenade exploratoire• Kiosque de consultation• Sondage	<ul style="list-style-type: none">• Atelier de travail professionnel• Atelier jeunesse	<ul style="list-style-type: none">• Atelier de validation des scénarios• Séance de travail avec les professionnels de la municipalité	<ul style="list-style-type: none">• Activité de plantation• Projet pilote ou mesures temporaires• Création d'un comité de suivi	<ul style="list-style-type: none">• Soirée de lancement• Conférence de presse• Visite sur le terrain

Note : En règle générale, le budget d'un processus de participation du public équivaut à 1 à 3 % du budget global du projet.

La section suivante, portant sur les différentes étapes d'une démarche participative, illustre le moment où il peut être opportun d'impliquer la population, et propose quelques moyens concrets pour y parvenir.

1. Fixer des objectifs clairs – Démarrer

Pour qu'une démarche participative soit efficace, qu'elle apporte les résultats escomptés par l'administration municipale et que les parties prenantes se sentent interpellées, ses objectifs doivent être clairs. Réaliser le processus d'entonnoir est alors plus facile pour l'administration municipale, qui peut cerner les mécanismes de participation adéquats et renforcer la confiance des parties prenantes dans le processus décisionnel. Pour fixer des objectifs clairs, il faut se concentrer sur les déclencheurs de la démarche participative et garder en tête les objectifs.

2. Comprendre

Pour mieux saisir les enjeux perçus ou vécus ainsi que les habitudes de fréquentation, ou encore pour assurer la représentativité des populations vivant sur le territoire ciblé, il est essentiel de dresser un portrait-diagnostic du milieu. La participation de la population à l'étape du diagnostic offre une valeur ajoutée à la démarche, au même titre que des données sociodémographiques ou environnementales, puisque ce sont les résidentes et résidents qui sont les experts des problèmes et des enjeux du territoire. Différentes activités participatives peuvent être réalisées lors de cette étape, ce qui permet de clarifier la compréhension de la population et d'envisager des pistes d'actions. La nature des informations colligées découle des sujets abordés et du type d'activités privilégié. Il est recommandé d'utiliser un vocabulaire simple et d'éviter les concepts abstraits pour assurer la compréhension des personnes participantes. Si l'objectif est de récolter des données quant aux changements climatiques par exemple, des questions portant sur les modifications des comportements liés aux aléas météorologiques peuvent en faciliter l'atteinte.

Exemples : cartographie des organismes locaux, promenade exploratoire, kiosque de consultation, sondage et questionnaire papier, plateforme en ligne, échanges avec des organismes terrain (ex. : association de locataires, de personnes immigrantes, de personnes âgées, organismes de réinsertion sociale, de participation des parents [OPP] des écoles)



Promenade exploratoire, projet d'implantation d'une rue piétonne tagée (rue Roy, Montréal), 2018 (Source : CEUM)



Kiosque de consultation, projet La ville que nous voulons, 2019 (Source : CEUM)

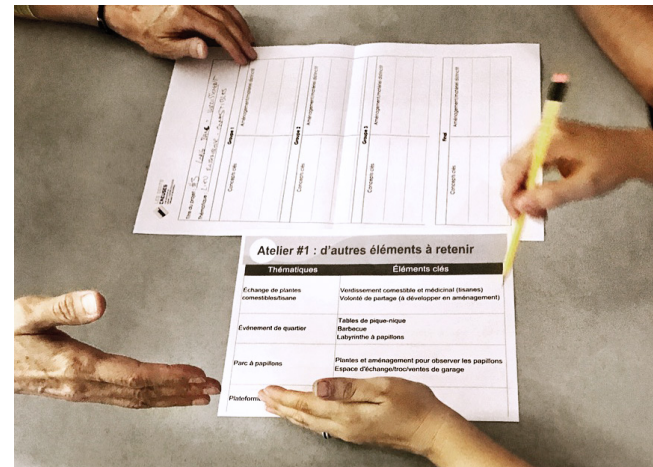
3. Explorer

Pour définir les possibilités d'aménagement répondant aux besoins et aux enjeux qui découlent directement des résultats de la phase précédente, il faut privilégier l'exploration des solutions croisées entre l'information reçue lors des activités participatives et les compétences du personnel municipal et professionnel. Le maillage entre les perspectives citoyennes, reflets de la réalité sur le terrain, et les connaissances du personnel professionnel, au fait des freins réglementaires et techniques ainsi que des éléments facilitants, permet de bonifier le processus. La population peut être partie prenante de l'idéation et de la conception, ce qui permet de recevoir un retour direct sur le projet lui-même et ses bénéficiaires, et ainsi de valider certaines hypothèses. Il est également possible de faire part aux participants et participantes d'une démarche des contraintes et des enjeux à prendre en compte afin d'assurer la réalisation d'un projet. Certaines activités, réunissant la population et les parties professionnelles dès la conception, peuvent même être réalisées pour optimiser cette itération entre les connaissances techniques et vécues.

Exemples : atelier de travail professionnel, charrette, atelier de coconception ou de conception prospective, prototypage.



Atelier citoyen de conception prospective, projet de réaménagement du futur parc Annie-Montgomery, Montréal, 2019 (Source : CEUM)



Atelier citoyen d'idéation, projet Les dents creuses, 2018 (Source : CEUM)

4. Décider

Une fois plusieurs scénarios de mise en œuvre proposés, il faut les valider auprès des différents protagonistes. Une telle démarche itérative et continue avec les personnes engagées favorise la représentativité et l'inclusivité du projet, légitime celui-ci auprès d'une majorité et appuie son appropriation et la préservation des installations résultantes par la population usagère.

Exemples : atelier de validation, atelier de décision collective, vote public



Atelier de décision collective, projets participatifs citoyens (PPC), 2018 (Source : CEUM)



Patrouille ambulante de récolte de votes, projet du Budget participatif de la Ville de Montréal (1re édition), 2020 (Source : CEUM)

5. Agir

En phase avec l'intention d'intégrer la population tout au long de la démarche, implanter des aménagements tels qu'ils ont été élaborés et choisis collectivement montre le bien-fondé de la démarche mise en place. Certaines actions de petite envergure peuvent même être soumises à la participation du public, comme des travaux de finition et de peinture ou des plantations.

Exemples : activité participative de construction ou de plantation



Dépavage participatif, projet Sous les pavés (phase 1), 2019
(Source : Jonathan Bélisle)



Plantation participative, projet Sous les pavés (phase 1), 2019
(Source : Martin Matteau)

6. Inaugurer

Souligner les aménagements réalisés et la contribution de la population par un événement mobilisateur peut favoriser l'utilisation des installations, créer des liens sociaux et susciter un sentiment d'appartenance et de fierté. Par exemple, convier la population à une soirée de lancement ou à un 5 à 7 festif de dévoilement peut faire atteindre cet objectif.



Événement d'inauguration, projet Les dents creuses, 2018
(Source : CEUM)

DOCUMENTER ET ÉVALUER

Afin d'optimiser l'adhésion au projet, d'assurer la pérennité des installations résultantes, de favoriser sa répliquabilité ou encore de faciliter la reddition de comptes aux partenaires, il est essentiel de décrire et d'évaluer le processus participatif. Pour documenter la démarche, quelques activités ou exercices peuvent être proposés, par exemple : sondage d'appréciation après une activité, recension de la participation, bilan interne après chaque étape, bilan d'étape, rapport final, prise de photos, captation vidéo. Une bonne pratique consiste à réaliser un compte-rendu après chaque activité participative.



Boîtes à outils accessibles en ligne

Le site UrbanismeParticipatif.ca recèle d'exemples d'activités à mettre en œuvre dans un processus participatif, tout comme celui de Communagir.org, qui propose des outils d'animation éprouvés.

De plus, dans la foulée de l'adoption, par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, du cadre de référence en matière de participation du public, le Ministère a diffusé un [guide d'application](#) pouvant être utile aux municipalités.

Exemples types de projets réalisés dans le cadre du PMVI

Projet 1 – Place du Village Dionis-Chaput

DESCRIPTION

Aménagement d'une place publique dans le centre de la ville de Mascouche. L'initiative a pour but de favoriser un lieu de rencontres pourvu d'aires de détente et la renaturalisation d'un cours d'eau canalisé.

PROCESSUS PARTICIPATIF

1 Sondage sur la vocation de la future place publique

Les questions du sondage ont permis de déterminer que l'arrivée d'une place publique comblerait un besoin pour la majorité de la population (se rassembler dans un lieu phare du centre-ville, avoir accès à une offre artistique et culturelle, à des restaurants et à des cafés), et que l'aménagement de la place devait assurer un contact avec la nature.

2 Vote en ligne sur le nom de la future place publique

Le comité de toponymie de la Ville a invité les résidents et résidentes à se prononcer sur le nom de la future place publique. La liste initiale de noms a été réalisée par le personnel municipal. En fonction de leur signification géographique, historique et vocationnelle, trois noms ont été retenus pour être ensuite soumis à un vote en ligne.

3 Promotion de la démarche

La démarche participative a été annoncée sur Facebook avec la transmission d'un code QR et d'un hyperlien invitant les résidents et résidentes à y participer. Une annonce a aussi été publiée dans le journal local.

COÛT TOTAL DU PROJET

Contribution d'Hydro-Québec de 335 600 \$

SUCCÈS

Les démarches consultatives sont fortement soutenues par les élus et élues de la Ville de Mascouche. En définissant des objectifs clairs, il était facile pour les élus et élues comme pour les fonctionnaires de communiquer efficacement avec les résidents et résidentes et de discuter de leurs attentes.

DÉFIS ET SOLUTIONS

Pour cette démarche participative, la Ville de Mascouche devait composer avec des délais serrés et des ressources limitées. En définissant rapidement des objectifs clairs, la municipalité a pu identifier les mécanismes qu'elle souhaitait employer pour engager les résidents et résidentes et ainsi déterminer la forme de l'accompagnement donné par une entreprise spécialisée qui permettrait de bonifier le processus selon les ressources qui étaient à sa disposition, sans ajouter de charge de travail supplémentaire au personnel municipal. La Ville de Mascouche s'est adjoint une entreprise qui a supervisé toute la logistique du vote en ligne.

« Il n'y a pas de recette unique en consultation, c'est propre à chaque réalité, à chaque dossier et à chaque organisation. »

« Les délais sont un enjeu des consultations. Même s'il y a une volonté politique, il y a un danger qu'on reste en surface. Même si les élus et élues veulent consulter, est-ce qu'ils sont prêts ? On consulte quand on a un plan, quand les aspects de la démarche sont prévisibles. »

Projet 2 – Le Quartier du citoyen

DESCRIPTION

Aménagement d'une aire de transport actif (stationnement vert, bornes de recharge, vélos en libre-service) dans le cadre du projet Quartier du citoyen (bibliothèque, centre communautaire et autres infrastructures à construire)

PROCESSUS PARTICIPATIF

- 1** Formation d'un comité interne regroupant cadres, membres du personnel municipal ainsi que résidents et résidentes. Ce comité visait à assurer une compréhension commune du projet, que tous les partenaires puissent s'approprier, et à établir clairement les attentes.
- 2** Lancement de la consultation du public Rêver le Quartier du citoyen avec l'aide d'une entreprise sous-traitante. Lors d'un atelier créatif, la démarche comportait une invitation aux résidents, résidentes et organismes à réfléchir au quartier. Les réflexions de chacun et de chacune ont été résumées en plénière à la fin de l'exercice.

- 3** Lancement d'un concours d'architecture pour réaliser des concepts répondant aux attentes que les résidents et résidentes avaient formulées lors de l'atelier de l'étape précédente.

- 4** En consultation du public, présentation des plans conçus par une entreprise et validation de l'adéquation entre ces plans et les critères et conditions formulés par la population au premier exercice consultatif.

COÛT TOTAL DU PROJET

Contribution d'Hydro-Québec de 373 200 \$

SUCCÈS

La municipalité de Rawdon a réalisé un premier exercice de consultation du public pour connaître l'avis de la population quant à ses attentes vis-à-vis du Quartier des citoyens. Après la réalisation des plans et devis par les architectes d'une entreprise sélectionnée lors d'un concours d'architecture et d'un appel d'offres, la municipalité est retournée en consultation du public pour s'assurer qu'elle répondait bien aux attentes des résidents et résidentes, tout en étant prête à retourner à la table à dessin si nécessaire.

DÉFIS ET SOLUTIONS

Ayant de la difficulté à convaincre sa population de participer aux démarches participatives, la municipalité de Rawdon a fait appel à des services d'accompagnement pour la guider dans le processus. La municipalité a choisi un scénario qui mettait l'accent sur l'implication d'organismes partenaires et d'organisations locales : la constitution d'un comité de suivi a facilité la communication de l'évolution de la démarche auprès de la population.

« Pour bien mobiliser, il faut savoir qui, quand, et pourquoi. »

« Il faut voir la consultation du public non pas comme un obstacle ou un frein, mais plutôt comme une occasion, et toujours garder en tête que c'est pour les résidents et résidentes qu'on travaille. »

Annexe 1

Préparation à la démarche et astuces de communication, d'inclusion et de mobilisation

1. OBJECTIFS

Quels sont les objectifs de la démarche ?

Partenaires (ex. : organismes communautaires, groupes environnementaux, etc.) :

2. PARTIES PRENANTES

Énoncer les personnes ou entités qui pourraient être directement intéressées par le projet et y participer activement.

Publics cibles (ex. : enfants, universitaires, etc.) :

Personnel municipal et services à mobiliser (ex. : division des parcs, service de la participation citoyenne, etc.) :

ENJEUX

Nommer ce que l'on peut gagner ou perdre, ou encore ce qui nécessite une attention particulière, dans la réalisation du projet.

- a. Enjeux participatifs (acceptabilité sociale, appropriation, cynisme, frustration, confiance, etc.) :
- b. Enjeux sociaux (équité, accès, abordabilité, etc.) :
- c. Enjeux économiques (activité économique, tourisme, etc.) :
- d. Enjeux environnementaux (biodiversité, pollution, etc.) :
- e. Enjeux patrimoniaux (conservation et protection du patrimoine religieux, etc.) :
- f. Autres enjeux :

QUELQUES ASTUCES DE COMMUNICATION, D'INCLUSION ET DE MOBILISATION

- a. **Préparer ses messages et ses outils**
Mettre l'accent sur des messages clairs et succincts, adaptés aux publics (ex. : personnes âgées, jeunes) et aux différents outils de communication préconisés (ex. : réseaux sociaux, publications papier).
- b. **S'allier aux bonnes personnes**
S'appuyer sur le réseau des organisations sur le terrain (ex. : partenaires, personnes habituées du lieu) et leurs outils de communication (ex. : infolettre, réseaux sociaux) pour joindre leurs membres et les bénéficiaires.
- c. **Être visible sur le terrain**
Diversifier les outils de communication (ex. : dépliants, affiches, articles) afin de joindre des publics absents des réseaux sociaux ou peu à l'aise avec l'informatique (ex. : personnes en situation de vulnérabilité, personnes âgées).
- d. **Utiliser les réseaux sociaux et Internet**
Profiter de communautés, de pages en ligne ou de plateformes numériques établies pouvant toucher un large public lié au projet ciblé (ex. : groupes de ruelles vertes, page de la municipalité)
- e. **Miser sur l'accessibilité et l'inclusivité**
Se baser sur le portrait sociodémographique afin d'adapter ses messages (ex. : références, vocabulaire) et ses canaux de communication (ex. : publications papier, babillards publics), et de répondre aux besoins spécifiques de certaines populations (ex. : proximité de personnes à mobilité réduite, présence d'écoles).

www.hydroquebec.com

ISBN PDF : 978-2-550-93952-8

© Hydro-Québec 2023

